

réserve ecclésiastique prohibait toute sécularisation future et stipulait que tout prince ecclésiastique qui abandonnerait le catholicisme renoncerait par là même aux biens qu'il tenait de l'Église.

Tolérance relative des empereurs et des princes catholiques en général. — L'histoire est obligée de reconnaître que si la paix fut troublée de nouveau, la faute n'en fut ni aux empereurs ni aux autres princes catholiques. *Ferdinand I^{er}*, à qui son frère Charles-Quint avait cédé la couronne impériale, durant son règne trop court (1556-1564), montra toujours un remarquable esprit de tolérance. S'il chercha à ramener les dissidents, ce fut uniquement par la douceur et la persuasion. Son fils, *Maximilien II* (1564-1576), prince doué des plus heureuses qualités, instruit, éloquent, travailleur, gentilhomme accompli, d'une bonté et d'une grâce séduisantes, avait donné, avant de monter sur le trône impérial, de tels gages aux protestants, qu'ils avaient espéré le voir embrasser la Réforme. Il demeura fidèle au catholicisme, mais il ne se départit jamais d'une juste et loyale impartialité. *Rodolphe II*, dit l'*Astronome*, son fils (1576-1612), suivit la même politique. Passionné pour les arts, les sciences, l'astronomie, voire même l'alchimie, sans cesse renfermé dans ses musées, dans ses laboratoires, ou avec les astronomes *Képler* et *Tycho-Brahé*, Rodolphe n'avait guère le temps de songer à la persécution des Réformés. Ce ne fut que vers 1608 qu'il prit diverses mesures contre les protestants de l'archiduché d'Autriche, mesures étendues ensuite à ceux de Bohême et de Hongrie. Mais il avait été provoqué par les Réformés qui firent du tapage dans les rues de Vienne à une procession de la Fête-Dieu, et par leurs ministres qui prêchaient sur les places publiques. Et du reste, là il s'agissait de ses États héréditaires, auxquels était applicable de plein droit l'axiome *cujus regio hujus religio*.

Le cousin de Rodolphe, Ferdinand de Styrie; le duc de Bavière, Maximilien, chassèrent également de leurs États les prédicants, et ordonnèrent à leurs sujets